

Commune de CHARMÉ

Procès verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2025

Présents : Madame Sabrina BECHIEAU, Monsieur Bernard BORNE, Monsieur Benoit FRADIN, Madame Chantal MACHET, Madame Marilyne MELON, Monsieur Jean-Michel RABIOUX.

Absents excusés : Madame Agnès BAUDRILLART (Pouvoir donné à Madame Chantal MACHET), Monsieur Louis MOREAU (Pouvoir donné à Monsieur Jean Michel RABIOUX), Monsieur Mickaël AUDOUIN et Monsieur William VENUTI.

Secrétaire de séance: Madame Marilyne MELON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h12.

Approbation du procès verbal du Conseil du 19 juin 2025 à l'unanimité des présents ou représentés (8/8).

I. DELIBERATIONS :

1. Soutien aux maires de l'Aude suite incendies 2025 : (proposition de l'AMF)

Le violent incendie qui s'est déclaré au mois d'août à Ribaute dans l'Aude a ravagé le massif des Corbières et impacté gravement 15 communes audoises.

Face à ce drame, l'Association des Maires de l'Aude (AMA) a souhaité, avec le soutien de l'Association des Maires de France, mettre en place un fonds de solidarité dédié aux communes sinistrées pour recueillir les dons des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens.

Les sommes collectées seront centralisées par l'AMA, en accord avec la Préfecture de l'Aude, et redistribuées équitablement selon les besoins exprimés par les communes touchées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contribuer à soutenir les communes audoises impactées en faisant un don d'un montant à définir à l'Association des Maires de l'Aude.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8/8

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents ou des représentés, cette proposition, décide de faire un don d'un montant de 700.00 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2. Demande d'aide à la stérilisation des chats libres (convention de la Fourrière) :

Le Conseil Syndical de la Fourrière 16 a décidé de mettre en place pour une phase expérimentale du 1^{er} octobre au 31 décembre, un dispositif d'aide financière aux communes pour stériliser les chats libres. L'enveloppe des crédits attribués a été rapidement épuisée, mais considérant la forte demande, il sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil Syndical du vote du BP 2026 de nouveaux crédits.

Il convient donc de préparer notre campagne de stérilisation des chats libres sur l'exercice 2026 en établissant une convention d'aide financière avec le Syndicat de la Fourrière 16 qui prendrait à sa charge une participation de **75.00 € par chat**, mâle ou femelle, pour l'identification et la stérilisation.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil d'établir cette convention d'aide financière avec la Fourrière 16 pour contribuer à ralentir la prolifération des chats libres dans certains secteurs de notre commune.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8/8

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférant.

II. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

1. École :

Effectif du RPI : 97 élèves : Charmé (25), Courcôme (36), La Faye (36).

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice, Madame Laura NAUDON.

2. Balayeuse : Démonstration sur site et choix des options.

Monsieur Jean-Michel RABIOUX, 1^{er} adjoint, nous informe qu'une démonstration sur site aura lieu au cours de la semaine du 22 au 27 septembre 2025.

3. Chenil communal :

Il est nécessaire de modifier et de réparer la porte du chenil. Ces travaux seront faits en régie.

4. Information travaux :

Dans le cadre de travaux pour la **pose de réseau électrique** par l'entreprise Bouygues, des interventions auront lieu **à partir du 22 septembre 2025** sur les chemins suivants : **chemin de la Rochelle (VC305)**, entre la **D736** et le **chemin de Raix, chemin de Raix (VC206)**, jusqu'à la **D185**, **chemin des Brousses (VC107)**, depuis la **D185 (route de Bessé)**, puis les **CR32 et 33**, jusqu'à l'intersection avec la **D736**, au **carrefour de la Pierre Blanche**.

La circulation sera temporairement réglementée sur ces voies communales et chemins ruraux (voir affichage et publications).

Fin de la réunion à 20h05.

Prochain Conseil Municipal le 21 octobre ou le 4 novembre 2025 à 19h00.

La secrétaire de séance :
Madame Marilyne MELON



Le Maire :
Monsieur Bernard BORNE

